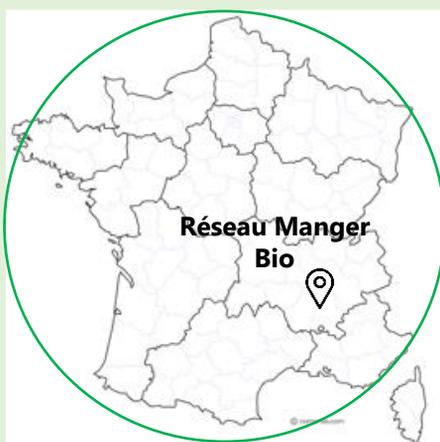




Principales régions concernées :
France métropolitaine



 Bassins de production
 Localisation du porteur de projet

Points forts par rapport aux critères du Fonds Avenir Bio :

- Bassin de collecte étendu sur plusieurs régions
- Structuration des approvisionnements bio de la restauration hors domicile

Professionnalisation et certification des pratiques du Réseau Manger Bio

Suite aux objectifs fixés par la loi Egalim, le Réseau Manger Bio souhaite capter la croissance du marché bio en restauration collective au profit des filières bio locales. Afin de mettre en place une structuration permettant d'établir des relations commerciales durables avec les donneurs d'ordre de la restauration collective, deux leviers de développement ont été identifiés :

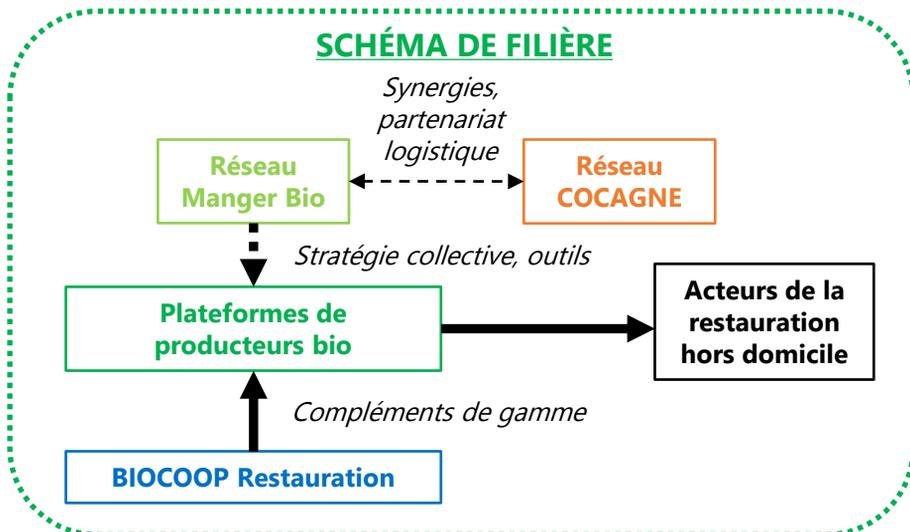
- Différencier le réseau en identifiant et valorisant une distribution locale, solidaire et professionnelle,
- Professionnaliser les pratiques du réseau et de ses outils.

Le projet se déroulera du 14 janvier 2020 au 30 juin 2023

Le porteur de projet : Réseau Manger Bio

Partenaires associés : plateformes Mangeons Bio Ensemble, Resto Bio Midi-Pyrénées, Manger Bio 35, Manger Bio 44, Mangez Bio Isère, Manger Bio Champagne-Ardenne, et Manger Bio en Provence, BIOCOOP Restauration et Réseau COCAGNE

SCHÉMA DE FILIÈRE



Le projet, d'un montant total d'investissements de 323 200 €, sera financé par le Fonds Avenir Bio, à hauteur de 161 588 €.